

Background paper prepared for the
Education for All Global Monitoring Report 2003/4
Gender and Education for All: The Leap to Equality

Le défi de l'éducation pour tous en Côte d'Ivoire

Alice Odounfa
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact efareport@unesco.org

LE DEFI DE L'EDUCATION POUR TOUS EN COTE D'IVOIRE

Dr. Alice ODOUNFA épouse KOUADIO
Assistant à l'UFR Sciences Economiques, Université de Bouaké,
Conseiller Technique/Secteurs Sociaux au Ministère d'Etat,
Ministère de l'Economie et des Finances
E :mail kouadioad@yahoo.fr

06 BP 12 65 Abidjan 06
Tél 225 05 04 22 25

FAX : 225 20 20 08 56

INTRODUCTION

La couverture de la scolarisation reste faible en Afrique et particulièrement en Afrique subsaharienne. Selon le rapport mondial Education Pour Tous (EPT) 2002, 28 pays représentant plus de 26% de la population mondiale risquent de n'atteindre en 2015 aucun des objectifs mesurables fixés à Dakar en 2000, à savoir l'enseignement primaire universel, la réduction de moitié du taux d'analphabétisme des adultes en particulier des femmes, et l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et l'égalité entre filles et garçons dans l'accès et l'achèvement d'un enseignement de base de qualité. Ces pays se situent pour les 2/3 en Afrique subsaharienne.

Divers facteurs de blocage ou limitants ont été identifiés : les facteurs d'ordre économique (limitation des ressources publiques par rapport aux besoins en enseignants et en infrastructures scolaires, contraintes de la dette publique, niveau de pauvreté des ménages), les facteurs d'ordre socio - démographique (pression démographique, impact du SIDA, impact des conflits), politiques et culturels (réticences à scolariser les filles, inadéquation des calendriers scolaires aux rites traditionnelles), les facteurs liés à l'utilisation inefficace des ressources disponibles (gaspillage des ressources du fait de politique éducative inadéquate avec des taux d'échecs élevés, réticences à engager des réformes nécessaires) etc.

La Côte d'Ivoire figure malheureusement parmi les pays qui risquent de ne réaliser aucun des trois objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) aisément quantifiables d'ici 2015. Par conséquent, cette étude vise :

- a) Evaluer l'ampleur et la nature du défi auquel ce pays est confronté pour la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- b) Identifier les politiques nationales et les stratégies qui sont déjà mises en œuvre ou qui sont planifiées et qui sont les plus potentiellement susceptibles d'aider à atteindre les objectifs EPT et les deux objectifs du millénaire liés à l'éducation ;
- c) Evaluer brièvement les rôles passés et futurs de l'aide internationale comme contribution pour la réalisation des objectifs de l'EPT.

Cf. TDR.

A- AMPLEUR ET NATURE DU DEFI DE L'EDUCATION POUR TOUS EN COTE D'IVOIRE

D'après notre estimation, la Côte d'Ivoire compte environ 3 millions d'élèves en 2002, dont 73% relevant de l'enseignement primaire, 17% du premier cycle du secondaire, 5% du second cycle, 1% de l'enseignement technique et professionnel et 4% dans le supérieur. Ce niveau a été atteint grâce à l'effort financier consenti par les pouvoirs publics, et aussi au partenariat développé avec le secteur privé d'enseignement. Malgré cela des défis importants demeurent pour atteindre les besoins d'éducation, sans cesse croissants de la population.

Effort au niveau des finances publiques

Le pays a consacré environ 4% de son PIB à l'éducation en 1999. En terme nominal, les dépenses publiques d'éducation sont passées de 200,186 milliards en 1992 à 315,68 milliards en 1999 (57,7% en 7 ans). Le budget exécuté pour l'enseignement primaire est passé dans la même période de 99,037 à 142,1 milliards, (43,5 % en 7 ans). Dans le secondaire général, le budget exécuté est passé de 60, 47 milliards en 1992 à 83,3 milliards F CFA en 1999, sur la même période, soit 37,8% en terme nominal.

Cet effort financier a permis un accroissement des effectifs du Primaire de 32% en 6 ans, passant de 1 447 785 au cours de l'année scolaire 1991/92 à 1 910 820 élèves en 1998/99, soit 32% en 6 ans. L'analyse des effectifs du primaire sur une longue période indique un accroissement rapide de 1960 à 1980 (8% d'accroissement annuel) suivi d'une période de ralentissement (3,2%) de 1980 à 1991 puis un regain de 1991 à 1997 (3,8%). Les effectifs des élèves du secondaire général sont passés de 396 606 en 1991/92 à 565 850 élèves en 1998/99, soit 43,4 % en 6 ans. Cf. tableaux annexes.

Partenariat avec le secteur privé

Pour faire face au besoin éducatif sans cesse croissant du pays, l'Etat a développé un partenariat raisonnable avec le secteur privé. Ce partenariat défini dans le cadre de la loi sur l'enseignement de 1995, stipule que l'Etat peut concéder le service public de l'enseignement aux établissements privés d'enseignement. Le décret du 3 décembre 1997, fixe les conditions de cette concession et prévoit des conventions spécifiques par ordre d'enseignement. Ainsi la convention avec les confessionnelles catholiques et protestantes indique que pour les écoles préscolaires et primaires de l'intérieur du pays pratiquant des frais d'écolage inférieur à 30 000 F CFA, l'Etat apportera une subvention de 40 000 F CFA par enfant scolarisé. Pour les frais d'écolage inférieur à 50 000 F CFA dans la ville d'Abidjan, l'Etat donne une subvention de 25 000 F CFA par enfant. Sur la période allant de 1992 à 1995, l'Etat a accordé 12,099 milliards de subvention aux établissements primaires privés. Sur ce total, 72,9% est revenu aux établissements catholiques qui sont les plus représentés dans les localités de l'intérieur du pays. Quant aux laïcs ils ne perçoivent que 6,5% du total. Dans le secondaire, c'est au total 23,022 milliards que l'Etat a versé au secteur privé sur la même période, d'abord en tant que subventions pures jusqu'en 1994 date à laquelle l'Etat s'est érigé en parents d'élèves en payant pour le premier cycle, 120 000 F CFA par enfant pris en charge. Ainsi, pour l'année scolaire 1997-98 ce sont au total 67 948 élèves des établissements secondaires privés confessionnels ou laïcs qui ont été pris en charge par l'Etat. Cet effort exceptionnel de l'Etat entre dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté.

De 1995 à 1999, ces subventions ont permis de prendre en charge au total 218 479 élèves dans le secondaire privé, avec un nombre croissant chaque année. De 37 572 en 1994-1995 on est passé à 73 124 élèves en 1998-1999.

Les données de la Direction chargée de la planification de l'éducation indiquent pour l'année scolaire 2000-2001, que les effectifs scolarisés dans le secteur privé représentent 12% des effectifs du primaire, 38 % des effectifs dans le premier cycle secondaire général et 43% des effectifs du second cycle.

Appréciation du gap de scolarisation par rapport à l'objectif d'universalité de 2015

Si nous considérons la classe d'âge de 6 à 17 ans, comme population focale pour la scolarisation, sur un effectif total de 4 756 652 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998¹, seulement 2 147 812 sont scolarisés, soit 45%. La situation est encore critique chez les filles où la proportion scolarisée est de 39% scolarisées pour un effectif de 2 433 628.

En définitif, 55% de la population de 6 à 17 ans et 61% des filles de ce groupe d'âge sont en dehors de l'école.

Ceux qui ont abandonné l'école au niveau de cette classe d'âge (6 à 17 ans) ont été dénombrés à 374 893 ; 53% sont des filles. Parmi elles, se trouvent des filles mères : 5% des filles de 12 à 14 ans et 17 % des filles de 17 ans. Cf. tableaux annexes.

Par ailleurs, 24% des élèves du primaire sont des redoublants en 1998-99.

De façon générale, le RGPH 98 indique que 59% de la population totale et 66% des femmes n'ont aucune instruction .

Pour apprécier le gap de scolarisation par rapport à l'objectif de la scolarisation universelle pour l'enseignement primaire, nous allons examiner l'évolution des effectifs depuis 1998.

D'après les données provisoires issues de la Direction chargée de la Planification du Ministère de l'Éducation Nationale, on a observé 2 105 601 élèves dont 896 102 filles au primaire pour l'année scolaire 2001-2002.

En rapportant ces données de 2001-2002 à celles de l'année scolaire 1998-99 (où l'on avait compté au primaire 1 910 820 élèves dont 813 346 filles), on obtient comme résultat un taux d'accroissement global réalisé de 10,19% sur 3 ans soit 3,32% l'an. Chez les filles, le taux d'accroissement des effectifs est de 10,17% sur 3 ans soit 3,28% par an. Ainsi, le taux d'accroissement annuel des effectifs est à peu près le même pour les filles et pour les garçons.

Or nos projections pour la classe d'âge de 6 à 11 ans indiquent une population de 4 730 095 dont 2 289 834 filles en 2015. Si l'on rapporte ces chiffres au effectifs observés pour le primaire au cours de l'année scolaire 1998-99 (1 910 820 dont 813 346 filles), on se rend compte qu'il aurait fallu un taux d'accroissement annuel moyen des effectifs de 5,48% dans

¹ La Côte d'Ivoire comptait 15 366 672 habitants d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH 98)

l'ensemble par an et de 6,28% pour les filles, pour parvenir à une scolarisation universelle au niveau du Primaire.

Cela signifie que pour une politique basée sur l'équité il faut inscrire chaque année plus de filles que de garçons. Nos estimations indiquent un flux moyen de 78 988 garçons pour 86 852 filles (au total :165840 nouveaux inscrits par an) pour parvenir à l'objectif de scolarisation universelle en 2015.

L'équité serait-il un rêve irréalisable vu Gap de scolarisation à atteindre ? il est difficile de ne pas répondre à l'affirmative si des réformes audacieuses voire « révolutionnaires » impliquant l'ensemble des couches sociales ne sont pas conduites de façon déterminée.

Que s'est-il donc passé depuis les indépendances pour qu'on en soit encore à ce niveau ?

B- POLITIQUES NATIONALES ET STRATEGIES MISES EN OEUVRE

Engagement politique élevé pour l'éducation

Très tôt, le Gouvernement ivoirien a accordé une grande priorité au développement du système éducatif. Au début des années 70, les responsables ivoiriens ont opté pour l'introduction de la télévision éducative dans l'enseignement primaire, mais cette innovation majeure a été abandonnée au début des années 80 en raison de son coût et de l'hostilité des parents. Pendant cette période, une Commission de réforme, rassemblant les principaux partenaires, a été constituée et ses conclusions ont débouché sur la loi de réforme de l'éducation, votée par l'Assemblée Nationale en 1977. La loi prévoyait notamment des passerelles à tous les niveaux d'éducation, afin d'offrir des chances d'insertion sociale à tous, mais n'a pas connu d'application en raison de son coût estimé prohibitif.

Depuis les années 80, on assiste à des remises en questions successives du système éducatif ivoirien du fait des résultats non satisfaisants par rapport aux attentes des citoyens.

Tous les gouvernements qui se sont succédés n'ont cessé de décrier la situation de l'école et son environnement. Dans un interview accordé au quotidien *Fraternité Matin* dans la parution du 8 juin 2000, le Ministre de l'Education Nationale AMANI Michel disait : « l'école ivoirienne est inadaptée à la société, c'est une école importée. La conséquence en est l'indifférence totale de la population à la vie de l'école ».

Le Président BEDIE dans son discours programme de 1995 disait qu'il faut une réforme radicale de notre système éducatif.

Le Professeur Pierre KIPRE, Ministre de l'Education Nationale de 1993 à 1999 a engagé des réformes de fond en vue de lutter contre l'échec scolaire et d'assurer une implication responsable de la communauté éducative. On nota le renforcement du dispositif institutionnel, (deux décrets organisant la carte scolaire du primaire et celle du secondaire, loi sur l'enseignement privé, convention avec les municipalités, la décentralisation de l'organisation des examens, l'immatriculation des élèves du secondaire...).

Divers organes ont été créés pour promouvoir l'approche participative et renforcer le rôle de la communauté : les Commissions Sous-préfectorales, départementales et régionales de carte

scolaire, le Service autonome de promotion de l'enseignement privé (SAPEP), cadre du partenariat avec le Privé, le Fonds national de l'école, le Service autonome de l'alphabétisation (SAA), le Comité consultatif de l'Education National, organe de concertations avec les partenaires sociaux ; les Comités de Gestion des Ecoles et Etablissements secondaires). On nota aussi la création du Comité National pour l'Alphabétisation (CNAL) par décret n° 98-194 du 30 avril 1998, doté d'un Secrétariat Permanent..

L'accent a été mis sur la qualité de l'école, la réduction des coûts directs et des coûts d'opportunité pour les familles avec un programme de prêt des manuels scolaires dans 75 % des localités de la Côte d'Ivoire, le développement des cantines scolaires etc.

Cette politique va être amplifiée dès l'avènement de la politique du Gouvernement de la 2^e République où les responsables politiques vont prôner l'Ecole gratuite pour tous les élèves, et supprime le port obligatoire des uniformes.

Programmes conduits dans le cadre de ces réformes mises en oeuvre

On peut citer deux grandes initiatives complémentaires, l'une relevant des bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et, l'autre soutenue par les organisations de la famille des Nations-Unies sous la coordination de l'UNICEF.

Programmes impulsés par les bailleurs de fonds

Au cœur de ces programmes se trouve *le Programme de Valorisation des Ressources Humaines (PVRH)*, mis en œuvre sur la période 1991-1996.

La philosophie qui a guidé ce programme est la maîtrise et la bonne gestion des dépenses publiques. Les actions se réfèrent (i) au rééquilibrage des allocations budgétaires au profit du secteur du premier degré et au profit des dépenses de fonctionnement pédagogiques ; (ii) à la stabilisation de la masse salariale; (iii) à la diminution des dépenses liées aux transferts sociaux ; (iv) à la rationalisation de la gestion du système; et (v) à l'amélioration des capacités de mise en œuvre des politiques.

Ce programme a surtout été appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le projet intitulé BAD-EDUCATION IV. qui planifia la construction de 1000 classes sur 3 ans et qui amplifia les activités menées par l'UNICEF dans les zones de sous-scolarisation des filles. Le programme finança aussi les activités de renforcement des capacités techniques des gestionnaires du système.

C'est aussi dans ce cadre que la Coopération française finança un projet dit de remobilisation du ministère de l'éducation nationale (PARMEN). Ce projet mettra l'accent sur le renforcement des capacités de gestion des ressources humaines et de la carte scolaire. Il soutiendra par la suite la gestion informatisée du fichier des élèves dans le secondaire avec le projet de fichier informatisé des élèves dans le secondaire intitulé « Immatriculation des élèves »

Programmes relevant des agences d'aide des Nations- Unies

Ces programmes se situent dans le cadre du *Plan national éducation pour tous* (PAN/EPT) élaboré en avril 1992 sous la supervision de l'UNICEF. Ils ont permis de mobiliser des dons en faveur de toutes les composantes de l'EPT (développement et à l'encadrement de la Petite Enfance , amélioration de la qualité de l'enseignement primaire, éducation des jeunes , des jeunes non - scolarisés, déscolarisés et des adultes analphabètes, éducation des femmes, des jeunes filles non - scolarisées, déscolarisées et analphabètes, éducation des groupes défavorisés, handicapés, enfants de la rue, prise en compte des écoles coraniques etc..).

Il faut souligner le rôle remarquable de ces organisations dans l'émulation d'une synergie partenariale pour promouvoir la scolarisation dans les régions où la sous-scolarisation est élevée (Abengourou Bondoukou, Korhogo, Odienné et San-Pédro). Elle s'est traduite par une forte mobilisation sociale, la création de comités de sensibilisation à la scolarisation des filles, des dons de fournitures et tenues scolaires, le prêt des manuels scolaires, d'abord uniquement aux filles avant de l'étendre à tout enfant scolarisé dans les zones ciblées, dons de motos aux comités de sensibilisation pour pérenniser leur mission etc.. Il s'agissait de réduire les coûts directs et indirects liés à la scolarisation pour les familles de ces zones.

Au cours des années scolaires 1994-1995 et 1996-1997 cumulées, 934 956 manuels scolaires ont été gratuitement distribués à 132 812 élèves - filles dans 28 inspections d'écoles primaires regroupant 1783 écoles.

Par ailleurs, le Gouvernement et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont amplifié le Programme National de Cantines Scolaires (Projet PAM / VIC 3358). Le nombre de cantines est passé de 277 en 1989 à 2931 en 2002, soit un taux de couverture des établissements publics du primaire de l'ordre de 30% avec 324.900 rationnaires dont la configuration est comme suit : (i) 1 116 cantines appuyées par le Gouvernement et comptant 129 .530 rationnaires ; (ii) 895 cantines du PAM avec 100 700 rationnaires; et (iii) 920 cantines bénéficiant de l'assistance du PAM et comptant 94.670 rationnaires. Ce programme a été reconduit par deux fois. Plus de la moitié de ces cantines scolaires sont installée dans le Nord du pays. Les filles ont une priorité d'accès à ces cantines. Le PAM offre une assistance en vivres, en matériel agricole aux groupements des femmes pour les inciter à produire afin de soutenir l'effort de scolarisation des filles.

On signale aussi que diverses activités d'alphabétisation ont été entreprises par les ministères techniques et le secteur privé sont soutenus par l' UNESCO, l'UNICEF, la Banque Mondiale, la CONFEJES, la BAD.

Fait marquant : la loi N° 95-696 du 7 septembre 1995.

La mobilisation sociale stimulée par les agences d'aide des Nations-Unies et appuyées par les bailleurs de fonds, va inciter la communauté éducative à une révision de la loi sur l'enseignement. En 1994, une Concertation Nationale sur l'Ecole Ivoirienne (CNEI), regroupant les différents partenaires, a élaboré un rapport, qui a servi de base à la réforme promulguée par la loi du 17 septembre 1995. Cette loi réaffirme le droit à l'éducation et l'égalité de traitement de tous les citoyens, notamment dans l'enseignement public. Elle met l'accent sur une participation accrue des partenaires, et notamment de la communauté à la gestion des établissements. Les conditions générales d'agrément et de fonctionnement des

établissements privés y sont explicitées, dans le cadre d'une concession du service public d'éducation au privé. La participation des milieux professionnels à la conception et à l'exécution de la politique de formation initiale et continue est expressément prévue.

Elle est composée de cinq (5) titres comprenant 74 articles consacrés aux principes généraux, aux droits et obligations de la communauté éducative, à l'enseignement préscolaire et primaire, à l'enseignement secondaire, à l'enseignement supérieur et aux dispositions transitoires et finales. Cette loi réaffirme le droit à l'éducation en tant que priorité de l'Etat.

L'adoption de la loi sur l'enseignement en 1995, impulsera une nouvelle dynamique aux engagements de la nation ; on passera aux projets d'envergure inédite, et dès 1997, le plan national de développement du secteur éducation/formation (PNDEF) 1998-2010 sera élaboré à la suite d'un processus itératif qui verra l'implication de la communauté éducative et de l'ensemble des partenaires au développement. Une réforme se met au même moment en place dans les universités. Les facultés traditionnelles ont été remplacées par des structures administratives et pédagogiques plus petites et plus homogènes, les Unités de Formation et de Recherche. Les UFR correspondent à des projets éducatifs et à des programmes de recherche mis en oeuvre par des enseignants et des chercheurs relevant d'une ou de plusieurs disciplines fondamentales ou appliquées.

Le Plan national de développement du secteur éducation/formation (PNDEF) 1998-2010 **PNDEF**

Dans sa «Déclaration de Politique du Secteur Education/Formation en avril 1998, le Gouvernement rappelle les principes de la Loi de 1995 et présente les finalités et objectifs du Plan National de Développement de l'Education et de la Formation (PNDEF) qui sont : (i) une approche sectorielle du système ; (ii) l'élargissement de l'éducation de base, comprise comme l'ensemble du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire (ou équivalent en formation technique et professionnelle), soit dix années d'études ; (iii) le renforcement de l'éducation des adultes sous toutes ses formes ; (iv) la réduction des inégalités d'accès à l'éducation ; et (v) le renforcement de la recherche développement dans l'enseignement supérieur.

Particularité du PNDEF 1998-2010

Il diffère de tout ce qui a existé depuis lors, car, s'appuie d'abord sur la loi relative à l'enseignement et ensuite sur les résultats de divers travaux et études menés de 1995 à 1998 avec l'appui technique des experts de la Banque Mondiale, de l'UNESCO et de l'UNICEF.

Il s'agira désormais de traduire en objectifs opérationnels avec des plans d'activités annuelles et pluriannuelles, les grandes orientations du PNDEF 1998-2010 énoncés lors de l'atelier de planification par objectif ZOPP en prélude à la table ronde sur le Plan National de Développement du Secteur Education/Formation 1998 à 2010. cf. tableau synoptique annexe

Rôle des partenaires de la famille des Nations Unies

Les partenaires de la famille des Nations-Unies ont joué un rôle clé dans la conscientisation des politiques et des populations sur les enjeux de l'éducation pour tous. Le processus d'élaboration des stratégies de l'EPT mobilise gouvernement, ONG, partenaires éducatifs. Dans la lutte contre la sous-scolarisation des filles, l'UNICEF joue un rôle leader. Ainsi, dans les zones d'intervention de l'UNICEF (Bondoukou, Korhogo et Odienné), la stratégie mise en oeuvre depuis 1993 concerne la sensibilisation à la scolarisation des filles, les dons de

fournitures scolaires et de tenues scolaires aux filles, les dons de motos aux conseillers pédagogiques pour les activités d'information, communication et éducation (IEC).

On peut citer aussi l'apport du Programme Alimentaire Mondiale (PAM), les évaluations menées sur le terrain confirment non seulement l'impact positif des cantines sur le taux de scolarisation et de rétention, mais aussi sur l'équilibre nutritionnel des enfants et l'information en matière d'hygiène.

Dans les régions du Nord-est, un programme d'alphabétisation fonctionnelle des femmes se déroule. L'impact demeure difficile à évaluer ; cependant, d'après les analyses effectuées à partir des enquêtes de l'INS sur le niveau de vie des ménages, on note une baisse de plus de 10 points du taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus au niveau national de 1993 à 1998. Mais le niveau est encore alarmant dans la zone rurale du nord (81,8%) et encore dramatique chez les femmes rurales (90,5%).

Quel sont les résultats obtenus avec les programmes d'envergure appuyés par les bailleurs de fonds ?

Le **programme de valorisation des ressources humaines (PVRH)** : initié en 1992 et renforcé dès 1996 par un volet programme d'appui à la gestion des ressources humaines (PAGR), ce programme a été doté d'une niche institutionnelle avec un Secrétaire Permanent. Ceci a permis de développer des savoirs - faire pour un suivi régulier de l'exécution des budgets alloués aux secteurs éducation et santé. On nota des progrès significatifs dans l'allocation des ressources au niveau ces secteurs éducatifs de 1993 à 1999. Ainsi la réduction des coûts dans l'enseignements supérieurs, l'accroissement substantiel des budgets de fonctionnement hors salaire pour l'enseignement primaire et secondaire. La participation des bénéficiaires aux coûts de l'éducation par l'instauration des frais d'inscription. Par ailleurs c'est à partir de cette niche institutionnelle que naîtra et sera lancée l'innovation de taille dénommée Système Intégré de Gestion des Finances Publiques en Côte d'Ivoire, réforme majeure des finances publiques en Côte d'Ivoire.

Cependant, le PVRH dans sa logique d'ajustement, a eu des effets néfastes. Dans le primaire, l'instauration des frais d'inscription a entraîné une chute des inscriptions au CPI ; par conséquent, cette mesure a été supprimée dès l'année 1993.

Par ailleurs la motivation des enseignants s'est effritée. En effet les mesures de contraction drastique de la masse salariale, avec les départs volontaires massifs à la retraite, la limitation de la durée d'activité à 30 ans de fonction. Il faut signaler en plus, l'adoption de grilles salariales à deux vitesses, connues sous l'appellation de "raccrochage" des enseignants. En effet, les enseignants recrutés à partir de 1991 étaient rémunérés sur la base d'une grille salariale en dessous de celle de leurs homologues recrutés avant 1991, et pour le même travail. L'écart entre les niveaux de salaires pouvait aller du simple au double. Les pressions syndicales qui ont abouti à y mettre fin à cette injustice dès juin 2001.

Concernant le plan national de développement du secteur Education/Formation de 1998-2010 (PNDEF) : Il intègre des réformes structurelles importantes :

Dans l'enseignement primaire, : Pour atteindre l'objectif de la scolarisation universelle, il faudrait d'une part augmenter le nombre de maîtres et de classes et, d'autre part, mettre à la

disposition des élèves les inputs pédagogiques nécessaires, assurer la formation et le recyclage du corps enseignant, les motiver, alléger les programmes d'enseignement afin de se concentrer sur les matières essentielles.

dans l'enseignement Secondaire, les réformes doivent permettre de dispenser une formation suffisante facilitant soit une insertion dans la vie active après un complément de formation qualifiante, soit l'entrée dans le cycle supérieur. Pour cela, les programmes doivent être refondus et allégés, des inputs pédagogiques en quantité suffisante doivent être fournis, les enseignants doivent être motivés, formés et recyclés.

Plusieurs projets ont été identifiés et adoptés par le Gouvernement en vue de favoriser l'insertion des jeunes en difficulté. Ils portent sur la mise en œuvre de programmes courts de formation qualifiante, le redéploiement de la formation par apprentissage, la formation à distance, l'adaptation de l'enseignement agricole et la création de nouveaux Centres de Métiers Ruraux, la valorisation de l'artisanat et l'accompagnement par la formation de l'insertion socio-économique des femmes à partir des IFEF.

dans l'enseignement supérieur, l'objectif poursuivi est l'amélioration de la qualité et de l'efficacité afin de disposer de formations qualifiantes débouchant sur l'emploi, en priorité dans le secteur privé. Pour ce faire, on s'attachera à :

- réallouer les ressources afin de faire coïncider les capacités d'accueil avec l'effectif d'étudiants ;
- favoriser l'adéquation entre la formation et l'emploi par l'allègement des programmes, l'incitation et la préparation à l'entrée dans le secteur privé et la formation à l'esprit d'entreprise.

Le PNDEF a obtenu l'adhésion de l'ensemble des partenaires du système éducatif réunis à Yamoussoukro lors de la table ronde de décembre 1997. Tous ont souligné le niveau technique élevé de la conception de ce dossier. Il s'en est suivi dès Octobre 1998, la signature d'accord de crédit IDA et la mobilisation sans précédent de ressources internationales pour l'éducation en Côte d'Ivoire :

- (i) le projet « Appui au secteur éducation/formation (1998-2002) (PASEF) financé par la Banque Mondiale à hauteur de 27,64 milliards de F CFA , concerne essentiellement l'enseignement de base, mais couvre aussi des études préliminaires sur l'Enseignement technique et la formation professionnelle et le supérieur ;
- (ii) le Projet d'alphabétisation intégré financé par la Banque Mondiale 2,7 milliards F CFA
- (iii) le projet de la coopération bilatérale allemande relative à l'appui à l'éducation de base (PAEB) intervient au niveau des enseignements primaire et du premier cycle du secondaire; » dans le Bas Sassandra (7,36 milliards) ;
- (iv) la Coopération Bilatérale Française, intervient au niveau des enseignements primaire et secondaire avec les projets 'Ecoles 2 000' et PARMEN, au niveau de l'enseignement technique avec l'AFPRO, et du supérieur avec le PROSUP : 6,1 milliard de F CFA, et 12,9 milliards d'assistance technique ;
- (v) le projet PVRH II , ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération BAD et bénéficie d'un appui financier de 5,161 milliards de F CFA ;

- (vi) le projet sectoriel Education (2000-2003) de la Banque Africaine de Développement comprenant la promotion de l'accès et de la rétention dans l'enseignement formel, l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement formel, l'appui à l'éducation et à la formation non formelles. 5,54 milliards de F CFA ;
- (vii) le Projet OPEP ciblé sur 2 régions BOUAKE et Abidjan : 200 classes, la construction de la DREN d'Abidjan, la formation en management estimé à 4,2 milliards F CFA ;
- (viii) la Coopération Japonaise finance la construction et l'équipement d'écoles primaires, ainsi que la création et la réhabilitation d'établissements d'Enseignement techniques et de la formation professionnelle ; Le Don Japonais (phase 3) : 153 classes dans le primaire (5 milliards F CFA) ;
- (ix) l'UNICEF finance des actions en faveur de l'éducation pour tous et de la scolarisation des filles ;
- (x) la Coopération Belge, intervient dans l'enseignement des sciences et la formation professionnelle (ETFP) ;
- (xi) la Coopération Espagnole appuie essentiellement l'ETFP et l'enseignement supérieur, 2,8 milliards F CFA (Première phase) le Projet de KIT pédagogiques des EPP avec l'Espagne : 2,4 milliards ;

etc...

Avec cette onction de la communauté internationale, nous avons sincèrement cru et rêvé un instant que la Côte d'Ivoire allait enfin sortir de la liste des pays à problèmes au plan de la scolarisation de ses enfants.

On s'est vite désenchanté !

Avec tout ce qui précède, on s'aperçoit que les réformes fondamentales qui devront permettre de juguler définitivement les maux dont souffre le système éducatif ivoirien ont été conçues et mieux, elles sont soutenues par la communauté internationale. Cependant, que de perturbations depuis 1999 ! c'est la situation d'un malade à qui l'on prescrit des remèdes et qui ne les consomme guère, comment peut-il guérir ? **entre temps la maladie s'aggrave !**

C- LES ENTRAVES

Instabilité institutionnel sans précédent

Dès août 1999, survint un remaniement ministériel, qui vit le départ du ministre qui était à la base des principales orientations. Le remplaçant était en cours de s'imprégner des dossiers lorsque survint le coup d'état, puis le gouvernement de transition et ensuite le gouvernement de la deuxième république marquée par l'idéal de refondation. De nouveaux concepts (gratuité de l'école, pré - spécialisation destinée aux élèves de 16 à 18 ans, démocratisation de l'école etc.) apparaissent..

La crise politico-militaire rendra catastrophique la situation du secteur avec les enfants déplacés, les infrastructures économiques et sociales pillées, les parents démunis et dépouillés

de leurs biens. Du fait de cette crise, 80 établissements secondaires et près de 2 768 écoles publiques, 40 inspections de l'enseignement primaire ont été fermées car situés dans les zones occupées à savoir : Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, Vavoua et Bouna.

Environ 705 000 enfants sont concernés dont 588 936 du primaire et 115 234 du secondaire ainsi que 11000 enseignants. Le plan d'urgence éducation mis en place en décembre 2002 a permis d'offrir des activités éducatives à quelques uns. Le point de la dite rentrée en mars 2003 montre que 133 826 élèves ont été pris en compte dont 74 470 du primaire, soit 12,6% des effectifs dans la zone occupée. 5000 enseignants ont pu se déplacer dans les zones sous contrôle du gouvernement.

Ce programme d'urgence a reçu l'accord de l'ensemble des partenaires au développement et a été soutenu par un effort financier important qui se chiffre à plus de 2 milliards de francs CFA. L'UNICEF et le PNUD jouent un rôle principal dans la mobilisation de dons. Ainsi, le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le développement) a procédé en avril dernier, à la remise d'un don de 2.256 manuels scolaires Yamoussoukro (des livres de mathématiques, de français, d'histoire - géographie... et des livrets d'exercice) en partenariat avec la Chambre de commerce de Belgique en Côte d'Ivoire.

L'évaluation des effets véritables de la guerre permettra de mesurer l'étendue des destructions tant au plan des infrastructures qu'au plan humain, la dislocation des familles, les effets des violences sur la vie des enfants etc.

Cette crise compromet tous les espoirs pour la mobilisation des ressources, déjà que le paiement du service de cette dette pèse lourdement sur la trésorerie de l'Etat, et restreint les possibilités d'investissements publics. le service dû de la dette publique s'élevait à 735,9 milliards en 2001

Les dotations budgétaires consacrées à l'éducation se chiffraient en 2002 à 421,6 milliards F CFA. Au programme, la construction et l'équipement de 1128 classes primaire, l'augmentation de 9,5 milliards à 13 milliards au titre des subventions aux établissements privés secondaires pour prendre en compte un nombre plus important d'élèves scolarisés ; l'acquisition de manuels pour 3,8 milliards contre 1,2 en 2001.

La mise en œuvre de ce programme et de tous les précédents se trouve une fois encore interrompue du fait de la situation de guerre que vit la Côte d'Ivoire depuis le 18 septembre 2002.

Mais avant cette crise il y avait aussi la question du personnel enseignant aucune réforme n'y fit !

La gestion du personnel, un casse tête perpétuel

La question des personnels enseignants est le nœud gordien du système éducatif. La planification et les réformes butent sur des difficultés perpétuelles.

Les professionnels de l'éducation s'attachent à l'idéologie de qualité et reprochent aux économistes leur méconnaissance du terrain, et des exigences à satisfaire pour développer un système d'éducation performant et de qualité. D'un autre plan, la rareté des ressources impose de faire des options pour relever le GAP de scolarisation. C'est là toute la difficulté.

Devant les problèmes répétés à chaque rentrée scolaire, une réforme de la gestion du personnel enseignant a été proposée dans le cadre du Plan National de Développement du secteur Education/Formation IL a pour objectif d'une part de pourvoir aux besoins d'enseignants à chaque rentrée scolaire et d'autre part assurer un profil de carrière qui met l'accent sur la qualité. Concrètement, les candidats postulent pour une localité précise en fonction des prévisions de postes vacants au niveau de chaque région. S'ils sont admis, leur formation se déroule dans la région pour laquelle ils ont eu à postuler. La durée de formation dans les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) est désormais de deux (2) dont une année théorique et une année de pratique en qualité de stagiaires en responsabilité, contre 3 années en tout auparavant. La réforme a adopté deux filières d'entrée dans les CAFOP : l'entrée avec le niveau du BEPC (60% des candidats admis) débouchant sur la fonction d'instituteur adjoint, et, l'entrée avec le niveau du BAC (40% des candidats admis) débouchant sur la fonction d'instituteur ordinaire.

Dans cette réforme, il est prévu de mettre en œuvre un programme spécifique de formation, qui permettra d'une part de renforcer les aptitudes pédagogiques de ces enseignants, et d'autre part de les préparer à leur évolution en grade, par rapport à leur profil de carrière.

Dans le chronogramme de mise en œuvre indiquait une phase de test des procédures dès 1998 et des 2001, la phase de généralisation intégrant la formation continue des enseignants.

Dans les faits, le test des procédures du recrutement régionalisé a eu lieu en 2000, et les réformes prévues se mettent en place lentement.

Il est difficile d'avoir les résultats escomptés lorsque le planning des réformes n'est pas exécuté comme il se doit.

Faible taux d'exécution des projets

En dehors de la crise actuelle, il faut signaler des faiblesses au niveau des taux d'exécution des programmes sur financement extérieur. Ainsi le projet la Banque Africaine de Développement BAD Education -IV, pour la construction de 1000 classes dans le primaire prévu sur trois ans à partir de 1993 s'est poursuivi jusqu'en 1999.

Grincements fréquents dans les relations avec le secteur privé d'enseignement

Il est de plus en plus question d'une redéfinition du partenariat avec le secteur privé. Plusieurs problèmes se posent à la mise en œuvre des accords existants dont les plus visibles portent sur les problèmes de trésorerie, les grilles salariales des enseignants. On observe chaque année des menaces de grèves.

Les projets d'alphabétisations initiés par les ONG souffrent d'une stratégie de rémunération durable des alphabétiseurs.

Les facteurs de gaspillage des ressources

Les blocages à la conduite des réformes engendrent des gaspillages des ressources du fait

- des dysfonctionnements de type organisationnel,
- des lourdeurs administratives,
- de la répartition non efficiente des effectifs,
- de l'Inadéquation des qualifications aux postes occupés,
- de la mauvaise gestion du facteur « temps » et des normes horaires,
- du déficit d'anticipation ,
- de la gestion des moyens plutôt que de viser des résultats,
- du temps perdu du fait des problèmes de communication,
- de la défaillance du système de Suivi - évaluation et de la gestion prévisionnelle,
- de la sous utilisation des équipements et des locaux existants
- de l'absence d'une politique de maintenance

L'impact du SIDA

La scolarisation universelle exige de construire des classes et de recruter des enseignants en nombre suffisant. Les responsables du système éducatif sont confrontés chaque année à des déficits en personnel enseignante et le VIH SIDA accentue ces déficits. Selon les résultats des enquêtes³, 641 enseignants du primaire et du secondaires sont contaminés par le VIH/Sida d'octobre 1996 à juin 1998. Sur cet effectif d'enseignants infectés, environ 81,0% sont des instituteurs (enseignants du primaire), 15,9% sont des professeurs du secondaire et 3,1% sont des éducateurs.

D- PERSPECTIVES ET ROLE ATTENDU DU PARTENARIAT INTERNATIONAL

Quel que soit les ressources mobilisées, les problèmes persisteront tant que les réformes engagées ne peuvent être conduites à leur terme. Il faut « un driver » puissant au niveau international pour s'en sortir.

Il faut aussi qu'une solution efficace soit trouvée au problème de recrutement des enseignants. Les syndicats sont puissants, les marges de manœuvre sont très limitée face aux exigences de scolarisation universelle. Il faut une réponse qui dépasse le cadre des pays. On ne pourra y faire fasse seul !

L'UNESCO et son institution de planification devront s'impliquer de façon plus audacieuse dans l'élaboration des réformes des systèmes éducatifs. Le respect de la diversité culturelle, ne justifie pas à notre avis le rôle trop effacé de l'UNESCO dans la mise en œuvre des réformes. Cette institution devra s'imposer sur tous les plans pour appuyer de façon plus audacieuse les réformes sur l'éducation en Afrique et mettre en œuvre des stratégies pour que ces réformes soient conduites jusqu'au bout quelque soit les perturbations politiques.

Il faut un plan de sauvetage des systèmes éducatifs en Afrique, qui résiste aux politiques. Le rôle de l'UNESCO est déterminant pour piloter ce programme.

De la même manière que les recensements de la population sont décennaux dans la plupart des pays africains, grâce à l'implication du FNUAP dans les années 1985, l'UNESCO devra s'attacher au destin éducatif des pays en développement et coordonner la mobilisation des ressources et mettre en œuvre les projets identifiés dans le cadre des réformes. Il faudra aller jusqu'au bout.

Au niveau des pays, Il importera aussi de développer une politique de maîtrise des facteurs de gaspillages des ressources passant par :

- planification et gestion prévisionnelle
- ciblage efficace des interventions en conformité avec les priorités sectorielles,
- application des normes à tous les niveaux (pédagogiques, infrastructures ..)
- maîtrise des implications financières des politiques et orientations définies au niveau des secteurs
- suivi et l'analyse des coûts unitaires en vue de relever et de corriger tout dérapage etc.

Par ailleurs, il faudra promouvoir l'évaluation auprès des bénéficiaires par l'organisation :

- des études d'évaluation et des visites sur les sites des projets ;
- des rencontres ou ateliers présentant et commentant les tableaux de bords
- un dialogue suivi avec l'ensemble des partenaires.

L'éducation doit faire l'objet de débats constructifs au niveau des institutions centrales et décentralisées du pays.

Pour terminer, les besoins d'éducation dans nos pays sont énormes. Ils se posent c'est vrai en terme de ressources. Mais à quoi cela peut-il servir de mobiliser des ressources si ces ressources ne pourront pas être utilisées ?

L'UNESCO est interpellée sur ses responsabilités. Que cette institution se donne les moyens de les assumer et je suis convaincue que les objectifs seront atteints en 2015.

CONCLUSION

Comme l'a si bien dit Rosa Maria Torres dans son article « une décennie d'éducation pour tous » : les objectifs de l'éducation pour tous ne pourront être réalisés avec des mentalités et des stratégies conventionnelles, même en injectant beaucoup de crédits...., il faut une vision authentiquement élargie et novatrice qui croit et investit dans les individus, dans leurs capacité et leur potentialité, dans le développement et la synchronisation des ressources de la société dans son ensemble dans le but de faire de l'éducation un besoin et la tâche de chacun.

Ainsi pourra – t on espérer traiter de façon satisfaisante, les différents domaines prioritaires de l'EPT 2002 2015.

Nous pensons sincèrement que l'UNESCO devra s'impliquer véritablement comme force conductrice des réformes nécessaires pour sortir les pays africains de ce cercle vicieux de gap

élevé de scolarisation pour des pays qui assument déjà le fardeau de la dette, le SIDA et des conflits armés.

Il faut l'avènement d'un nouvel ordre international de l'Education piloté et conduit à terme sous la directive de l'UNESCO.

BIBLIOGRAPHIE

Côte d'Ivoire Institut National de Statistique (INS) : *Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH), Vol V : Situation démographique nationale, tome 2 : synthèses des principaux résultats*, 160 pages

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 1997, *Plan National de Développement du Secteur Education/Formation (PNDEF) 1998-2010*, Table ronde des bailleurs de fonds, Volume 1, 109 pages.

UNESCO et Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 1999, *Indicateurs du Secteur EDUCATION/FORMATION COTE D'IVOIRE 1997-1998*, 89 pages

Réseaux Thématiques de Recherche de l'UEPA N°1, janvier 2001 : Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique « *La demande d'éducation en Afrique* » 220 pages.

DEWEY JOHN 1990 « *Démocratie et Education* » ed. Nouveaux Horizons 446 pages

Groupes Consultatifs Techniques Régionaux en Afrique (2000) *EPT Cadre d'Action pour l'Afrique Subsaharienne 6-10 décembre 1999* ; 22 pages

Institut de Coopération de la Confédération Allemande, Revue « *Education des Adultes et Développement* N° 55/ 2000 »

ANNEXES : tableaux.

Tableau 1 : Part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB de 1992 à 1999

	92	93	94	95	96	97	98	99
PIB (prix courants en milliards CFA)	3185	3128	4616	5491	6210	6842	7538	7734
PIB (prix constants en milliards CFA de 2000)	5874	5851	5976	6398	6796	7217	7627	7734
Population en millions	12,265	13,071	13,502	13,948	14,408	14,884	15,367	15,881
Dépenses Totale Education (milliards F CFA)	200,186	203,399	221,033	236,18	251,886	277,398	302,435	315,680385
Part du PIB en %	6,3%	6,5%	4,8%	4,3%	4,1%	4,1%	4,0%	4,1%

Tableau 2 : Dépenses publiques d'éducation par niveau d'enseignement de 1992 à 1999

Budget exécuté de 1992 à 1999 par niveau d'enseignement, unité en milliards F CFA

Niveau d'enseignement	92	93	94	95	96	97	98	99
ENS. PRIMAIRE	99,037	101,489	108,873	111,967	112,503	122,018	132,061	142,081385
ENS. SECONDAIRE	60,472	60,316	65,479	67,964	80,764	83,663	89,247	83,294
ETFP	11,017	10,569	9,731	12,423	12,612	17,321	22,876	26,843
SUPERIEUR	29,66	31,025	36,95	43,826	46,007	54,396	58,251	63,462
Total	200,186	203,399	221,033	236,18	251,886	277,398	302,435	315,680385

Tableau 3 : Dépenses publiques d'éducation par habitant de 1992 à 1999 en F CFA

	1992	1993	1994	1995	1998	1999
Montant en terme nominal	16322	15561	16370	16933	19681	19878
Montant au prix constant de 1999	30102	29107	21194	19730	19914	19878

Tableau 4 : Niveau d'instruction de la

population en 1998	Homme	Femme	Ens.	
Non instruits		52,2	65,8	59
Primaire		28,9	24,3	26,5
Secondaire prem.cycle		11,6	7,2	9,4
Secondaire sec.cycle		5,5	2,2	3,9
Supérieur		1,8	0,5	1,2
Total		100	100	100

Tableau 5 : Population de 6 à 17 ans par âge

Ages	Population		
	H	F	T
6	257454	241063	498517
7	243569	226596	470165
8	249633	237540	487173
9	205047	193094	398141
10	228078	215649	443727
11	175942	161962	337904
12	226227	208084	434311
13	180882	171528	352410
14	166155	162104	328259
15	189192	182864	372056
16	159705	163416	323121
17	151744	159124	310868
Total (i)	2433628	2323024	4756652
(ii)POPUL.TOTALE EN 1998	7844623	7522049	15366672
%			30,95

Tableau 6 : Population scolarisée par âge

Population scolarisée/âge				Taux de Scolarisation par âge			
Age	H	F	E	H	F	E	
6		90348	74684		35%	31%	33%
7		121666	97073		50%	43%	47%
8		140291	112535		56%	47%	52%
9		127678	100873		62%	52%	57%
10		132416	100539		58%	47%	52%
11		108984	80387		62%	50%	56%
12		131487	92290		58%	44%	52%
13		106774	72726		59%	42%	51%
14		88940	57235		54%	35%	45%
15		76160	45224		40%	25%	33%
016		65502	37870		41%	23%	32%
17		55218	30912		36%	19%	28%
Total (ii)		1245464	902348	2147812	51%	39%	45%

**Tableau 7 : Proportion des mères
adolescentes source : RGPH 98**

*12 ans	4,70%
*13	4,70%
*14	5,20%
*15	9,70%
*16	11,40%
*17	17,00%

Abandons scolaires par âge

Tableau 8

Source RGPH 98

0Age	H	F	T
6	4844	3989	8833
7	4916	4259	9175
8	5721	5056	10777
9	5663	5093	10756
10	8100	7548	15648
11	7991	7968	15959
12	14254	14771	29025
13	14150	16893	31043
14	18467	23331	41798
15	27748	32015	59763
16	31311	38043	69354
17	34523	38239	72762
Total	177688	197205	374893

Tableau 9 Niveau d'instruction en 1998

	H	F	Ens.
Non instruits	52,2	65,8	59
Primaire	28,9	24,3	26,5
Secondaire prem.cycle	11,6	7,2	9,4
Secondaire sec.cycle	5,5	2,2	3,9
Supérieur	1,8	0,5	1,2
Total	100	100	100

Tableau 10 : Population de 15 ans et plus : Taux d'alphabétisme

Source Enquêtes INS sur le niveau de vie des ménages (1993 – 1998)

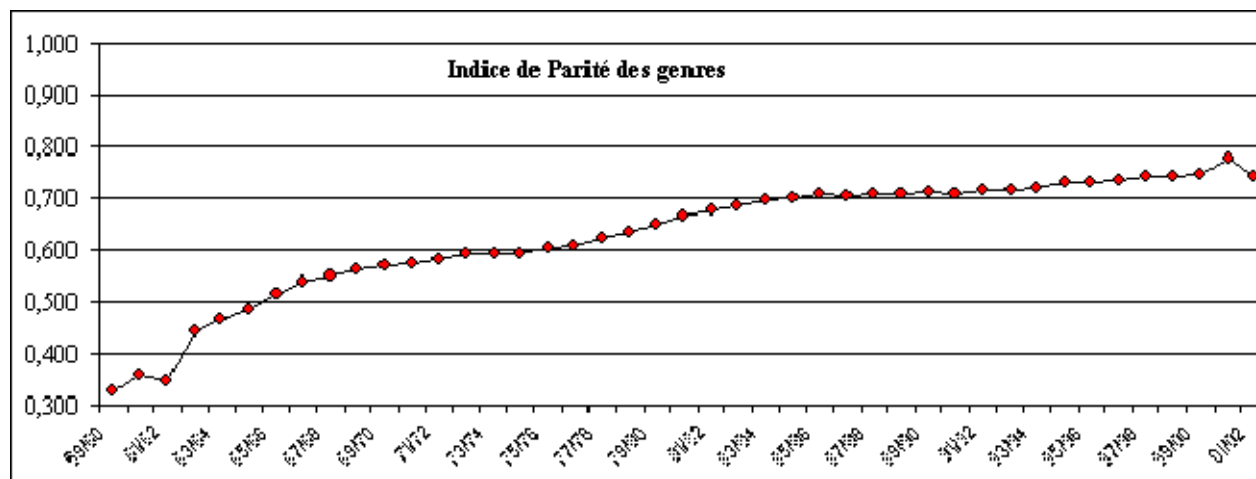
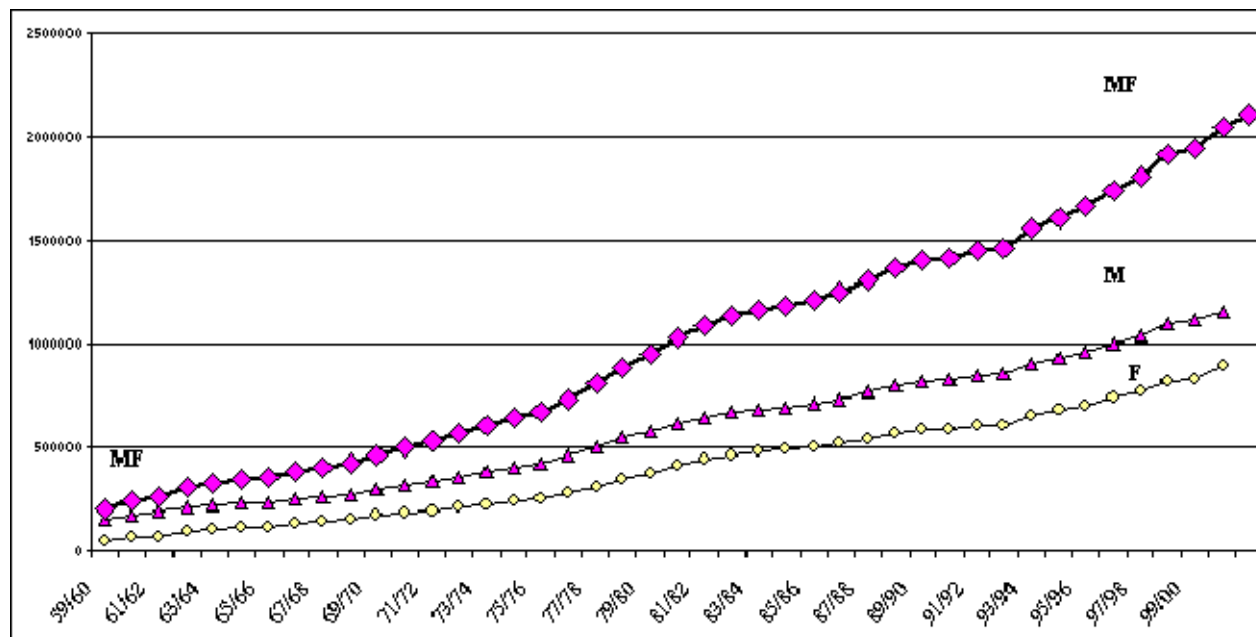
(en % de la population)

REGIONS	1993			1995			1998		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Abidjan	73,8	52,7	63,1	82,4	62,9	72,5	85,2	63,4	74,5
Autres villes	57,4	36,6	46,6	67,6	45,8	56,4	74,3	46,7	60,1
Forêt rurale est	44,4	22,2	33,0	47,0	21,4	34,8	52,7	24,5	38,3
Forêt rurale Ouest	36,7	15,4	26,1	43,4	18,5	30,8	61,4	30,6	46,0
Savane rurale	25,8	09,6	17,0	28,8	11,1	19,6	28,4	09,5	18,2
Ensemble du pays	49,1	28,3	38,4	56,1	34,5	45,2	63,3	36,8	49,8

Tableau 11

COTE D'IVOIRE : Evolution des Effectifs du Premier degré de 1959/60 à 1997/98

ANNEE	M	F	MF	F/M
59/60	150796	49250	200046	0,327
60/61	175679	63093	238772	0,359
61/62	194220	67533	261753	0,348
62/63	215776	95044	310820	0,440
63/64	225856	104695	330551	0,464
64/65	233644	113489	347133	0,486
65/66	233618	120127	353745	0,514
66/67	248051	133401	381452	0,538
67/68	263105	144504	407609	0,549
68/69	273218	153811	427029	0,563
69/70	296167	168650	464817	0,569
70/71	319915	182950	502865	0,572
71/72	333904	193711	527615	0,580
72/73	356086	210603	566689	0,591
73/74	380789	225474	606263	0,592
74/75	402373	238996	641369	0,594
75/76	419125	253582	672707	0,605
76/77	457665	277846	735511	0,607
77/78	499627	310616	810243	0,622
78/79	544321	344407	888728	0,633
79/80	578957	375247	954204	0,648
80/81	614726	409859	1024585	0,667
81/82	646757	438367	1085124	0,678
82/83	672970	461945	1134915	0,686
83/84	683654	476170	1159824	0,697
84/85	693581	485875	1179456	0,701
85/86	711839	502672	1214511	0,706
86/87	733826	517705	1251531	0,705
87/88	765986	540709	1306695	0,706
88/89	798163	566102	1364265	0,709
89/90	820809	584378	1405187	0,712
90/91	828593	586272	1414865	0,708
91/92	844293	603492	1447785	0,715
92/93	853997	609966	1463963	0,714



93/94	902932	650608	1553540	0,721
94/95	930386	679543	1609929	0,730
95/96	959419	702846	1662265	0,733
96/97	1000181	735633	1735814	0,735
97/98	1036336	771167	1807503	0,744
98/99	1097474	813346	1910820	0,741
99/00	1113280	829821	1943101	0,745
00/01	1150759	896102	2046861	0,779
½	1209499	896102	2105601	0,741

TABLEAU 12. SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EDUCATION/FORMATION

SOUS-SECTEUR "EDUCATION NATIONALE ET FORMATION DE BASE (TSP DU PNDEF)

Pays: Côte

d'Ivoire

Période de Planification: l'an 1998 jusqu'en l'an 2010

Date d'Etablissement : mars 1997, ajusté en mai 1997

Description sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions importantes
Objectif supérieur: Chaque citoyen a la possibilité de s'éduquer et de se former tout au long de sa vie			* Croissance économique soutenue * Taux de croissance de la population stabilisé à 3,8 %
Objectif du PNDEF, s/secteur ENFB à long-terme (2010) Le système Education National / Formation de Base est plus performant et plus dynamique	Jusqu'en l'an 2010: <ul style="list-style-type: none"> • Chaque année, le taux de redoublement est réduit à tous les niveaux de 5% • Chaque année, le taux de la promotion augmente à tous les niveaux de 3% <u>spéc. au niveau primaire:</u> <ul style="list-style-type: none"> • 60 % des élèves inscrits au CP1 arrivent à la fin du cycle de base <u>spéc. au niveau secondaire:</u> 80% des élèves de 3ème poursuivent leurs études au delà de la formation de base	Annuaire statistique de la DPES	* La sécurité sanitaire reste stable * Tous les Minsitères concernés concentrent leurs efforts sur la promotion des zones défavorisées

<p>Résultats à atteindre:</p> <p>R 1. L'accès aux différents niveaux du système Education Nationale et Formation de base est amélioré</p> <p>*****</p> <p>R 2. L'accès à l'alphabétisation fonctionnelle est amélioré</p> <p>*****</p> <p>R 3. La qualité de l'enseignement de base est améliorée</p> <p>*****</p> <p>R 4. Les capacités de management et d'adaptation du système Education/Formation de base sont améliorés</p>	<p><u>En l'an 2010:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 95 % au moins des enfants en âge scolaire sont scolarisés, contre 71 % en 1996 • 90 % au moins des filles en âge scolaire sont scolarisées contre 60 % en 1996. <p>*****</p> <p><u>En l'an 2010:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 70 % des femmes sont alphabétisées (contre 30 % en 1996) • 50 % des femmes en zones à faible scolarisation sont alphabétisées (contre 3 % en 1996) • 52 % des jeunes analphabètes en milieu urbain sont alphabétisés (≠ 20 % en 1996) • 85 % de la population est alphabétisée (contre 43 en 1996) <p>*****</p> <p><u>En l'an 2010:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % des élèves réussissent les différentes évaluations • le nombre d'années-élève de la 6ème à la 3ème est passé de 9 ans à 5 ans • l'éducation de base de qualité est adaptée aux besoins de la population • 80 % des enfants/jeunes des entreprises familiales, individuelles ou des groupements économiques ont reçu une formation de base • 80 % des élèves poursuivent leurs études jusqu'à la fin l'enseignement de base • le taux de réussite au CEPE est passé de 40 % en 1996 à 80 %. <p>*****</p> <p><u>En l'an 2010:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de postes et les profils correspondent à 100 % aux besoins de l'Education/Formation de base • les ouvertures et la création d'infrastructures scolaires se font selon la programmation • la moitié des enfants inscrits au CP1 qui n'arrivent pas en 3ème (40 %) accèdent à une formation de base alternative • les comités de gestion mis en place partout, contribuent régulièrement à la gestion des établissements scolaires • 90 % des Ecoles sont dotées adéquatement et à temps en Ressources maternelles et humaines 	<p>Annuaire statistique de la DPES</p> <p>*****</p> <p>Enquêtes et Etudes</p> <p>INS SP, struct. rég. CNAL</p> <p>*****</p> <p>Enquêtes spécifiques Rapports de la DPES Rapports DECO Annuaire statistique (DPES)</p> <p>*****</p> <p>Etudes (DRH, DPES) Plans d'opérations PV des comités de gestion Annuaire statistique Rapport DREN Enquêtes spécifiques</p>	<p>Les autres ministères concernés avancent au même rythme d'exécution</p> <p>*****</p> <p>Les plafonnements des effectifs par classe sont respectés par TOUS.</p> <p>Une bonne coopération entre les ministères est assurée</p> <p>*****</p> <p>Les études en cours sont achevées dans les délais prévus</p> <p>*****</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Cadre estimatif (enveloppe) des moyens additionnels nécessaires</p> </div>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------